

Burundi : Le Conseil de s curit  appelle   la mise en  uvre de l'accord de cessez-le-feu

UN News Centre, 26 ao t 2008 Le Conseil de s curit  de l'ONU a appel  mardi   la mise en oeuvre de l'accord global de cessez-le-feu du 7 septembre 2006 entre le gouvernement burundais et les rebelles du Palipehutu-FNL, dans une d claration faite   la presse par le pr sident du Conseil, Jan Grauls (Belgique). Les 15 membres du Conseil   demandent instamment aux parties d'appliquer l'Accord global de cessez-le-feu   et de   faire preuve de souplesse pour surmonter les obstacles qui entravent la mise en  uvre   de cet accord, selon le texte de la d claration.

Le Conseil s'est f licit  de la signature par le gouvernement burundais et le Palipehutu-FNL le 26 mai d'une d claration conjointe de cessation des hostilit s et du retour au Burundi le 30 mai du chef du Palipehutu-FNL, Agathon Rwasa. Les membres du Conseil de s curit    encouragent le Palipehutu-FNL   collaborer avec le m canisme conjoint de v rification et de surveillance afin d'entamer rapidement et de mener   terme l'op ration de d sarmement, de d mobilisation et de r int gration, une fois ses combattants regroup s dans les zones de pr regroupement, et encouragent ces derniers   se rendre tous dans les zones de rassemblement.   Prenant la parole au nom d'Anders Lid n, pr sident de la configuration sp cifique sur le Burundi de la Commission de consolidation de la paix et repr sentant permanent de la Su de aupr s des Nations Unies, Ulla Str m a soulign  mardi devant le Conseil la n cessit  pour le Burundi de se pr parer au mieux la tenue des  lections l gislatives pr vues dans le pays en 2010. La Commission de consolidation de la paix a recommand  aux autorit s burundaises qu'un cadre l gal refl tant la r alit  politique du Burundi soit pr sent    l'Assembl e nationale burundaise en d cembre 2008, a-t-elle ajout . Mme Str m a de plus sugg r  que la Commission  lectorale ind pendante nationale, qui est   un rouage essentiel pour pr parer les prochaines  lections  , devienne op rationnelle au cours de la premi re moiti  de 2009. Mme Str m a aussi souhait  que tout soit fait pour que l'Accord de cessez-le-feu entre le gouvernement du Burundi et le Palipehutu-FNL soit finalis  d'ici   la fin de 2008, afin de permettre la tenue d' lections libres dans un contexte   pacifi   . 26/08/2008 Conseil de s curit /SC/9434 AFR/1740 D partement de l'information   Service des informations et des accr ditations   New York D CLARATION PRESSE DU CONSEIL DE S CURIT  SUR LE BURUNDI

On trouvera ci-apr s le texte int gral de la d claration faite   la presse aujourd'hui par le Pr sident du Conseil de s curit , M. Jan Grauls (Belgique), sur le Burundi:

Les membres du Conseil de s curit  se f licitent de la signature, le 26 mai, de la d claration conjointe de cessation des hostilit s par le Gouvernement burundais et le Palipehutu-FNL et notent avec satisfaction le retour au Burundi, le 30 mai, d'Agathon Rwasa, Chef du Palipehutu-FNL.   Les membres du Conseil prennent note avec satisfaction de la d cision prise par le Pr sident Nkurunziza et M. Rwasa, lors de la r union facilit e par le Ministre Charles Nqakula le 18 ao t, d'assumer d'ores et d'ailleurs la responsabilit  de r soudre, dans le cadre d'une s rie de r unions, les points qui font jusqu'ici obstacle   la mise en  uvre de l'Accord global de cessez-le-feu du 7 septembre 2006.

Les membres du Conseil demandent instamment aux parties d'appliquer l'Accord global de cessez-le-feu conform ment au calendrier pr vu dans le Programme d'action r vis  et aux engagements mutuels contract s en juin   Magaliesb. Ils demandent aux parties de faire preuve de souplesse pour surmonter les obstacles qui entravent la mise en  uvre de l'Accord global de cessez-le-feu tout en restant dans le cadre de la Constitution du Burundi.   Ils encouragent le Palipehutu-FNL   collaborer avec le m canisme conjoint de v rification et de surveillance afin d'entamer rapidement et de mener   terme l'op ration de d sarmement, de d mobilisation et de r int gration une fois ses combattants regroup s dans les zones de pr regroupement, et encouragent ces derniers   se rendre tous dans les zones de rassemblement. Les membres du Conseil expriment leur appr ciation et leur soutien sans faille aux efforts du Directoire politique, de l'Afrique du Sud en sa qualit  de facilitateur, et de l'initiative r gionale et les encouragent   demeurer constants dans leur volont  d'aider les parties   mener le processus de paix   bonne fin.   Les membres du Conseil soulignent en particulier l'importance des efforts faits par le Directoire politique en vue d'aider les parties   aplanir leurs divergences dans le respect du calendrier convenu.

Les membres du Conseil soulignent que la bonne mise en  uvre de l'Accord global de cessez-le-feu repr sente une  tape critique qui aidera les partenaires du Burundi   acc l rer leur soutien   la consolidation de la paix et au d veloppement dans ce pays, conform ment aux engagements annonc s lors de la table ronde de mai 2007.   Ils se f licitent de l'engagement constant de la Commission de consolidation de la paix qu'ils encouragent   continuer d'aider le Gouvernement burundais   poser les fondements d'un d veloppement   long terme du pays et   mobiliser les ressources n cessaires pour consolider la paix et la s curit , notamment dans la perspective des futures  lections.

Les membres du Conseil se f licitent de la reprise des travaux de l'Assembl e nationale et encouragent le Gouvernement et tous les partis politiques et autres forces vives du pays   entretenir, d'ici les  lections pr vues pour 2010, l'esprit de r conciliation et de dialogue consacr  dans la Constitution burundaise qui a permis la r ussite de la transition.

*         *   l'intention des organes d'information   Document non officiel